



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Note diplomatique 2018/5

13^e session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides

« Les zones humides pour un avenir urbain durable » Dubai, Émirats arabes unis, 21 au 29 octobre 2018

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides présente ses compliments à la Mission permanente de [...] et a l'honneur de lui transmettre des informations concernant la 13^e session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides (COP13), qui aura lieu à Dubaï, Émirats arabes unis, du 21 au 29 octobre 2018.

La cérémonie d'ouverture de la COP13 aura lieu l'après-midi du 22 octobre 2018. La COP13 sera précédée, le 21 octobre, par la 55^e Réunion du Comité permanent de la Convention. La 56^e Réunion du Comité permanent aura lieu le 29 octobre. Les réunions régionales sont prévues pour le 21, le 22 et le 24 octobre.

Vous trouverez sur le site web de la Convention de Ramsar, à l'adresse: <https://www.ramsar.org/fr/evenement/13e-session-de-la-conference-des-parties>, la documentation de la COP13, et des liens vers d'autres informations pratiques sur les visas, les hôtels et le lieu de la conférence.

Pré-inscription à la COP13

La pré-inscription en ligne pour la COP13 sera ouverte le 15 juillet 2018. Des liens personnalisés seront communiqués aux Parties contractantes.

Lorsque les délégués ont conformément rempli le formulaire en ligne, ils reçoivent un résumé automatique de la pré-inscription et un courriel confirmant que leurs données ont bien été transmises au Secrétariat.

Après examen par le Secrétariat, ils recevront un email de confirmation avec davantage d'informations. Cet e-mail peut être utilisé comme lettre d'invitation pour obtenir un visa auprès d'un consulat ou d'une ambassade des Émirats arabes unis.

Les Parties contractantes qui ont été invitées à solliciter un soutien financier pour un délégué parrainé qu'elles ont nommé, sont priées de noter que les délégués parrainés seront pré-inscrits séparément par le Secrétariat dès réception de la documentation nécessaire.

Délégations à la COP13

Concernant la composition de la délégation de chaque Partie contractante à la COP13 de Ramsar, le Secrétariat demande respectueusement à chaque Partie d'enregistrer sa délégation le plus vite possible et de prendre note des informations relatives aux visas sur le site web de la COP13. Le chef de délégation doit être indiqué sur le formulaire d'inscription.

Les dispositions relatives aux pouvoirs, énoncées dans le Règlement intérieur adopté à la 12^e Session de la Conférence des Parties contractantes (Punta del Este, République orientale de l'Uruguay, 2015) sont jointes à la présente note.

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanent de [...] l'assurance de sa haute considération.

Gland, 13 juillet 2018

